



THÈME 1

Urgence écologique : quelles contributions de l'ESR ?

Acteurs essentiels des questions liées à l'urgence écologique, l'enseignement supérieur et la recherche produisent des connaissances à même de participer à la résolution des problématiques qui se posent en matière de réchauffement climatique et d'aider à l'adaptation de la société pour faire face au changement majeur en cours*.

Le mois de mai 2024 est le douzième mois consécutif le plus chaud jamais enregistré à la surface de la planète, conformément aux prévisions des modèles climatiques du GIEC. Dans ce contexte de réchauffement très rapide, et alors que six des neuf limites planétaires sont franchies depuis 2023, le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche est, toutes disciplines confondues, un acteur incontournable des questions de société liées à l'urgence écologique. Il alerte par ses découvertes scientifiques l'ensemble de la communauté internationale, accueille toute une classe d'âge à l'université et la forme à la pensée critique, il produit des connaissances à même de participer à l'atténuation, l'adaptation, la résolution des problématiques qui se posent. Pour œuvrer pour le bien commun et l'intérêt général, la société a besoin d'un service public de l'ESR préservé de toute pression économique et politique.

Les bouleversements actuels et à venir confirment les méfaits d'un système capitaliste et productiviste qui aggrave les inégalités sociales et détruit les équilibres sociaux et environnementaux en maintenant le modèle d'une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées. La recherche effrénée de profit détruit les écosystèmes en dérégulant le climat et la nature. Le gouvernement en place culpabilise les citoyen·nes par ses appels aux gestes individuels sans favoriser les mesures collectives indispensables face à ces enjeux, tout en détricotant les quelques avancées antérieures et en aggravant la situation environnementale.

PRÉSERVER L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sous le couvert de l'urgence écologique (souvent réduite à la seule transition énergétique, alors que d'autres aspects sont essentiels, comme la préservation des ressources en eau ou de la biodiversité), le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche multiplie les annonces en mode plan de communication

et impose ses choix idéologiques en fléchant les moyens sur des solutions choisies unilatéralement. Dans nos établissements, des décisions imposées et non concertées prises pour atténuer l'impact de nos activités et aux effets souvent dérisoires détériorent les collectifs de travail et creusent les inégalités, entravent nos activités, pour un bénéfice environnemental qui n'est pas toujours scientifiquement étayé voire questionné. Au contraire, il est nécessaire de réfléchir collectivement et syndicalement aux implications sur nos conditions de travail et de s'engager dans les nécessaires évolutions de nos pratiques.

Pour répondre aux enjeux, nous avons besoin d'un service public de l'ESR redynamisé et solidaire, redonnant espoir et reconnaissance à ses différents acteurs et financé par des crédits publics, à l'opposé des propositions délétères contenues dans l'acte II de la loi de transformation de la fonction publique.

Le statut général de la fonction publique et la liberté académique doivent être confortés pour garantir une indépendance indispensable face au marché et aux lobbys de toutes sortes qui recherchent le profit de quelques-uns. Il est essentiel de préserver l'intérêt général et celui des plus fragiles et précaires en priorité, avec des moyens pérennes programmés, notamment financiers et humains, à la hauteur des enjeux.

Le plan climat-biodiversité dans l'ESR est maintenant mis en place et décliné dans tous les établissements. Pourtant, rares sont ceux qui ont organisé des discussions sur le sujet dans les diverses instances représentatives des personnels (CSA et F3SCT notamment), alors que l'organisation du travail, la santé et la sécurité sont et seront largement concernées. Le SNESUP-FSU appelle à s'emparer du sujet dans les établissements, au plus près des collègues et en cohérence avec l'organisation du territoire et les contraintes climatiques locales, et à porter des propositions construites collectivement dans les instances pour aller bien

Pour œuvrer pour le bien commun, la société a besoin d'un service public de l'ESR préservé de toute pression économique et politique.

* Les éléments issus des derniers congrès sont en ligne et restent d'actualité : snesup.fr/sites/default/files/fichier/urgence_ecologique_-_mandats_snesup.pdf.



© Snesup

au-delà de l'ambition dérisoire de l'obtention du seul label Développement durable et responsabilité sociale (DD&RS).

PLAN DE FINANCEMENT DE L'ÉTAT

Concernant la transition énergétique et la diminution de l'émission des gaz à effet de serre, l'isolation thermique des bâtiments et l'amélioration des systèmes de chauffage-climatisation décarbonés sont essentielles et demandent un financement important qui ne peut pas être fait sur ressources propres. Le SNESUP-FSU demande qu'un plan de financement de l'État soit mis en place pour les campus. Il alerte les établissements sur le gouffre financier occasionné par l'adaptation des bâtiments au changement climatique. Il réaffirme son opposition à la dévolution du patrimoine et exige du MESR un audit bâtiminaire précis du parc immobilier universitaire.

Le recours au numérique ne peut pas être une solution durable à généraliser. D'un côté, les conséquences de son utilisation autre que ponctuelle sont connues et délétères : déshumanisation, destruction des collectifs, augmentation du temps de travail, enseignements dégradés, rigidité des procédures, etc. De l'autre côté, il est nécessaire de demander l'établissement du coût environnemental véritablement sérieux de son utilisation en intégrant toutes les données (cycle de vie du matériel, coût, dépense énergétique notamment).

Dans le bilan environnemental de nos activités, les déplacements domicile-travail sont importants, plus importants que ceux liés aux missions de recherche notamment, et les déplacements des étudiants le sont plus encore. Dans ce contexte, le SNESUP-FSU appelle à développer tous les instruments qui permettent de

diminuer la part de ce type de déplacements : mutation pour rapprochement de conjoint·e, développement des universités de proximité, limitation des déplacements intersites, mobilités douces et transports collectifs notamment.

S'APPUYER SUR LE COLLECTIF

Pour avancer sur les défis auxquels nous avons à faire face, l'appui sur le collectif est indispensable pour construire et diffuser des solutions et faire des choix raisonnés qui ne détruisent ni nos métiers ni nos conditions de travail.

La situation environnementale amène parfois certains collègues et étudiants à recourir à des modalités d'action diverses. Tout en s'inscrivant pour sa part dans une action syndicale collective, le SNESUP-FSU aide les collègues menacés de sanctions à défendre leurs droits. Il rappelle le principe de proportionnalité et le fait que la liberté d'expression doit être préservée.

Notre communauté est riche de ses expertises, de sa méthodologie scientifique, de ses capacités d'analyse et d'invention, de son fonctionnement collégial, de son réseau international : autant d'atouts indispensables face aux enjeux qui sont déjà là. Mobilisons nos atouts, mobilisons-nous !

En travaillant de concert avec les autres organisations syndicales, le milieu associatif et les ONG, le SNESUP-FSU appelle à construire les cadres de mobilisation et des propositions pour impulser les changements nécessaires afin d'accompagner l'ensemble de la société dans les choix qu'elle va devoir faire à très court terme et pour l'avenir. ■

**59 POUR ; 0 CONTRE ; 4 ABSTENTIONS ;
4 NPPV**

Échange autour du thème 1,
avec Anne Roger
et Michèle Artaud.

Le SNESUP-FSU appelle à construire les cadres de mobilisation et des propositions pour impulser les changements nécessaires.